

Juin 2017



Une formation au service des acteurs des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Le plan de formation **VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE** conçu par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires s'adresse à tous les acteurs des quartiers prioritaires, de la jeunesse et des sports. Il est déployé dans toute la France.

Basée sur des apports historiques et juridiques, ainsi que sur l'analyse de situations, la formation **Valeurs de la République et Laïcité** doit permettre à chaque personne de répondre aux questions ou aux demandes qu'elle peut rencontrer dans l'exercice de son activité.

Pour qui ? Ce plan s'adresse à **tous** : personnes aux contact des habitants, médiateurs, adultes-relais, conseillers citoyens, personnels des collectivités territoriales, des CSC, éducateurs, cadres et agents des bailleurs sociaux...

Quels objectifs ?

- Apporter un **discours clair** sur ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas
- Doter chaque personne d'**outils** pour aborder clairement la question et de répondre à des demandes ou sollicitations rencontrées dans l'exercice de son travail.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les **repères historiques** et les **références juridiques de base** sur le principe de laïcité
- **Confronter les pratiques professionnelles**
- Travailler sur des **cas pratiques** – dont ceux proposés par les stagiaires

Comment ? La formation est d'une durée de **deux jours**, pour un groupe de **12 à 15 personnes** maximum. Elle est **gratuite** lorsqu'elle est assurée par des fonctionnaires de l'État. Elle est délivrée par des **formateurs habilités** par le CGET, parmi lesquels 3 délégués de la préfète. La **mixité professionnelle** est recherchée de manière à enrichir les formations. La **confidentialité des échanges** est garantie. Les sessions de formation peuvent être organisées à la **préfecture** ou **sur des sites plus proches de votre activité**.

Vos contacts (formateurs habilités)

Alain Gérardot-Paveglio, délégué de la préfète : alain.gerardot-paveglio@loire-atlantique.gouv.fr

Christian Leclaire, délégué de la préfète : christian.leclaire@loire-atlantique.gouv.fr

Françoise Bayle, déléguée de la préfète : francoise.bayle@loire-atlantique.gouv.fr